



Conseil d'école n° 3
mardi 22 juin 2023, 18h30-20h30

Personnes présentes :

Mesdames Le Duic, Corbel, Liot, Erussart, Gillet, Le Labourier, Manceau, Marion-Valton, *les enseignants*

Mesdames Heurtebize, Simonneau, Bajard, Baudé, Monsieur Butard, *les représentants des parents d'élèves*

M. Guitton, *conseiller municipal délégué enfance-jeunesse*

Personnes absentes excusées :

M. Dujarrier, *enseignant*

Monsieur Duval, *DDEN*

Mme Nupied, *psychologue scolaire RASED*

Mme Boschers, *Inspectrice de l'Education Nationale*

Mme Radas, *enseignante*

M. Prizé, *maire de Montgermont*

Mme Bravo Pinto, *responsable périscolaire*

1- Bilan des exercices de sécurité

L'exercice risque majeur a été réalisé ce mardi 20 juin. Nous avons simulé une pollution atmosphérique due à la canicule.

Les élèves se sont confinés en classe, la VMC a été coupée dans le bâtiment principal. Le service technique de la municipalité doit contrôler si le nouveau bâtiment doit aussi couper son système de ventilation, M. Daumoine en doute.

L'exercice a été levé après 30 minutes.

2- Stage de réussite éducative

Le stage de réussite a été proposé à 16 élèves. 10 familles ont accepté la proposition. Les élèves pourront être accueillis la dernière semaine d'août pour une semaine de remise en route et de révision afin de bien démarrer l'année (du lundi 28 au jeudi 31 août le matin, dans l'espace de l'école). Les CP et CM1 ont été ciblés.

3-Bilan financier OCCE

Solde de départ 09/2022 : 2787,26 €

Solde actuel 22/06/2023 : 3536,40€

Participation volontaire des familles : + 1464 € contre environ 1100 l'an passé

Cotisations et assurance OCCE : - 529,55 €	
Photos scolaires : + 1455,50 €	Soit un bénéfice (photos) de + 447,05 €
Facture du photographe : - 1008,45€	
Vente de torchons : + 1281 €	Soit un bénéfice (torchons) de + 386,70 €
Facture torchons : - 894,30 €	
Projets pédagogiques : - 4938,77 €	
Subventions de l'APE : + 2968,06 €	
Factures : - 576,12 €	

Les transport des sorties pédagogiques sont entièrement pris en charge par la municipalité.

L'association des parents d'élèves finance à hauteur de 50 % les animations pédagogiques. Nous remercions vivement la municipalité et l'APE pour leur soutien financier.

4-Prévisionnel des effectifs de rentrée 2023

Pour la rentrée prochaine nous attendons 193 élèves (203 à la rentrée 2022).

41 CP

34 CE1

34 CE2

45 CM1

40 CM2

Comme cette année, la répartition se fera sur 8 classes. Monsieur Jouan nous rejoint à la place de Madame Corbel. Par ailleurs, nous continuons de bénéficier du dispositif EILE et nous ouvrons un dispositif UPE2A.

L'EILE est un dispositif d'enseignement de langue étrangère encadrée par l'Education Nationale mais pris en charge par le consulat du pays concerné. Pour le cours d'Arabe, c'est le consulat du Maroc qui recrute l'enseignant mais le programme est défini par l'Education Nationale. Une inspectrice est d'ailleurs venue assister à l'un des cours pour s'assurer du bon fonctionnement. Le dispositif est renouvelé l'an prochain.

L'UPE2A est un dispositif à destination des élèves allophones (ne parlant pas français au niveau B1). Les élèves sont inscrits en classe normalement mais sur certains créneaux horaires, ils assistent à des cours de langue avec un enseignant spécialisé. Mme Picot est nommée à mi-temps sur ce poste.

5-Préparation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les élections auront lieu début octobre 2023. Vous serez sollicités en tant que parents élus mi septembre pour préparer le matériel de vote ainsi que le jour de l'élection pour le dépouillement. Les décrets pour le vote électronique n'étant pas encore votés, il aura lieu comme cette année par correspondance.

6- Réseau sociaux

Un travail a été fait avec les élèves de cycle 3 concernant l'utilisation des réseaux sociaux, notamment ce qui peut être écrit sur un réseau, le harcèlement numérique et la notion diffamation . Cela correspondait au programme de géographie et d'EMC.

Nous savons qu'il existe des groupes entre parents d'élèves, ils sont très utiles pour communiquer entre vous. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que certains parents peuvent parfois avoir des propos tendancieux, proches de la diffamation. Ces discussions finissent toujours par être connues. Le respect des personnels enseignants et de tous les acteurs de l'éducation doit prévaloir. En cas de soucis nous encourageons les familles à rencontrer les enseignants, la discussion est importante à maintenir et permet souvent d'écarter des malentendus.

8- Harmonisation des devoirs

Pour rappel : les devoirs écrits ne sont pas autorisés par les textes officiels.

A la rentrée prochaine, un nouveau dispositif sera mis en place pour tous les 6ème afin que les devoirs soient faits au collège. Aussi, après une discussion en équipe, il a été convenu que les classes de CP, CE1, CE2, CM1 n'auront pas de devoirs écrits conformément aux textes. Les élèves pourront avoir :

- des leçons à apprendre, pour lesquels en fonction de chaque élève, un recours à l'écrit peut être utile,
- des textes à lire,
- des travaux de recherche.

Pour les CM2, à partir du milieu de l'année, une transition sera proposée pour les préparer aux exigences de travail du collège avec quelques exercices de réinvestissement écrits en plus.

9 - Question des parents d'élèves sur l'organisation du gouter sur le temps périscolaire.

La mairie suit les préconisations des 2 diététiciennes avec lesquelles elle travaille. Les grammages sont respectés, ainsi que le nombre de calories. La cuisine industrielle est évitée. Le paradoxe

soulevé par la mairie est qu'il y a aussi beaucoup de gaspillage de pain. La mairie entend la demande et tentera de répondre en terme de variété des gouters proposés et des quantités.

Intervention de Monsieur Guitton : les fenêtres demandées seront posées courant octobre 2023.

Jeudi 22 juin 18h30

Signature de la directrice : Mme Le Duic



Signature du secrétaire : Mme Erussart



Copie transmise à :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur le maire de Montgermont

Monsieur le DDEN

Les parents élus

Les enseignants